



SERVICE DES PELERINAGES

18 RUE MEGEVAND

25000 BESANCON

MAIL : pelerinages@diocese-besancon.fr

☎ 06 28 66 54 59

Agrément Tourisme N° IM0251 00008

PÈLERINAGE AU SÉNÉGAL

« VISITATION À UNE EGLISE SŒUR ET À SES COMMUNAUTÉS »

du 24 NOVEMBRE au 04 DECEMBRE 2023

Accompagnateur spirituel : Père Norbert PETOT

JOUR 1 : LE VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023 : BESANCON / GENEVE / DAKAR

Rendez-vous des participants au parking Chamars puis gare de Pontarlier vers l'aéroport de Genève. Assistance aux formalités d'enregistrement. Envol avec le vol TAP 0943 : décollage à 18h15 et atterrissage à Lisbonne à 19h45 ; puis, décollage avec le vol TAP 1483 à 20h45 et arrivée à Dakar à 01h00 (+1 jour). Transfert en autocar à l'hôtel Lodge des Almadies.

2EME JOUR : LE SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 : DAKAR

Après le petit déjeuner à l'hôtel et matinée libre pour se reposer : départ pour l'île de N'gor où se dégage une atmosphère de quiétude et de douceur de vivre qui lui est tout à fait propre. Déjeuner sur l'île de N'gor Puis, visite guidée de la ville de Dakar avec quelques arrêts (Gouvernance / Mamelle / Monument de la Renaissance/ Gare ferroviaire place des tirailleurs) *Dakar concentre 25% de la population et 80% des activités économiques du pays.* Continuation au centre-ville et Célébration de la Messe à la cathédrale et rencontre avec le clergé. Dîner dans un restaurant de la capitale, soirée découverte. Retour à l'hôtel Lodge des Almadies pour la nuit.



3EME JOUR : LE DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023 : ILE DE GOREE

Petit-déjeuner à l'hôtel. Départ pour l'île de Gorée : visite guidée de la maison des esclaves, du fort, de la tour avec guide historique. Déjeuner sur l'île en cours de visites. Temps de célébration à l'église St Christophe

Borromée. Puis retour à l'hôtel. **Repas typique** (au restaurant Héritage ou Le Trofet) et nuit à l'hôtel Lodge des Almadies

4EME JOUR : LE LUNDI 27 NOVEMBRE 2023 : ABBAYE de KEUR MOUSSA

Petit-déjeuner à l'hôtel. Départ pour Keur Moussa, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Dakar. Elle est principalement connue pour son abbaye bénédictine. Rencontre avec les frères de cette abbaye, Concélébration de la messe au son de la Cora. Déjeuner à l'Abbaye. Puis passage au Lac Rose et rencontre de récoltant(e)s de sel. Visite en pirogue et transfert à la Somone. Dîner et nuit à l'hôtel Africa Queen.

5EME JOUR : LE MARDI 28 NOVEMBRE 2023 : POPENGUINE pèlerinage marial

Petit-déjeuner à l'hôtel. Puis départ pour Popenguine, à 70 km au sud de Dakar, sur la Petite-Côte. Visite de son église de sa grotte. Célébration de la messe à la Basilique N.D de la Délivrante. Repas restaurant sur la plage. Visite du « JARDIN PARTAGE » DE VERONIQUE (plantation gérée par des femmes). Retour à l'hôtel, soirée traditionnelle, dîner et nuit à l'hôtel Africa Queen

6EME JOUR : LE MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023 : PARC ANIMALIER de BANDIA / NIANING

Petit-déjeuner à l'hôtel. Visite de la réserve de Bandia (Déjeuner sur place). Puis départ pour Nianing. *Autrefois un grand port commercial, aujourd'hui c'est la pêche qui constitue la première ressource locale.* Célébration de la messe en l'église de l'Epiphanie, rencontre avec le curé. Retour à l'hôtel Africa Queen, dîner et nuit.



7EME JOUR : LE JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 : JOAL FADIOUTH

Petit-déjeuner à l'hôtel. Départ pour Joal Fadiouth. Visite de la maison d'enfance de Léopold Sedar Senghor. Visite de l'église de Fadiouth. Puis visite guidée de l'île aux coquillages. *Fadiouth est une île artificielle constituée d'amoncellements de coquillages et reliée à la côte par un pont de bois.* Déjeuner en cours de visites. Visite au Baobab sacré avec intervention du guide sur la culture sèrère et la religion animiste. Puis retour à l'hôtel Africa Queen dîner et nuit.

8EME JOUR : LE VENDREDI 01 DECEMBRE 2023 : PALMARIN ET POINTE DJIFFER

Petit-déjeuner à l'hôtel. Puis route vers Palmarin, situé à l'embouchure d'une rivière à laquelle il donne son nom, entouré d'un côté par la mer, de l'autre par des marais. Rencontre avec le prêtre de Palmarin, visite des écoles des Sœurs et du dispensaire. Déjeuner en cours de visites.. Continuation vers la pointe Djiffer avec visite en bateau de la mangrove. Retour à l'hôtel Africa Queen, dîner et nuit.

9EME JOUR : LE SAMEDI 02 DECEMBRE 2023 : THIES ET LE MONT-ROLAND

Petit-déjeuner à l'hôtel. Départ pour Thies, visite de la ville avec guide et rencontre au Mont Roland avec la paroisse jumelée avec le Mont-Roland jurassien de Dole. Le sanctuaire Notre Dame de l'Assomption, juché sur les collines qui bordent le plateau de Thiès, surplombe tout le pays Ndut et révèle toute la beauté environnante. Dans cette contrée qui a reçu le Christianisme en 1893, le dialogue interreligieux se vit intensément. Mont-Rolland vit aussi au rythme des traditions. Le combat de ces Sèrères Ndut est de préserver cette cohabitation cordiale et pacifique entre musulmans et catholiques, mais aussi de conserver leur langue et développer les riches potentialités culturelles de leur terroir. Célébration de la Messe. Déjeuner à Thiès. Dîner et nuit à l'hôtel Africa Queen.

10EME JOUR : LE DIMANCHE 03 DECEMBRE 2023 : SOMONE / DIASS / GENEVE

Petit-déjeuner à l'hôtel. Visite du marché de M'Bour et du port pour l'arrivée des pêcheurs. Temps libre à Somone. Messe du 1^{er} dimanche de l'AVENT en paroisse. Déjeuner sur place. Dans l'après-midi, route vers l'aéroport. Diner avant de se rendre à l'aéroport. Arrivée et assistance aux formalités aéroport. Puis envol avec le vol TAP 1484 : décollage de Dakar à 02h00 (le 04 décembre 2023) avec arrivée à Lisbonne à 06h00 ; puis, décollage avec le vol TAP 0940 à 07h40 et arrivée à Genève à 11h10 le 04 décembre 2023

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

10 jours / 9 nuits	Chambre individuelle 260€
☐ 35 places disponibles : 2500 € Prix susceptible de varier en fonction des taxes aériennes et de l'effectif réel.	Acompte 750 € à l'inscription • Solde avant le 24/10/2023 DATE LIMITE INSCRIPTION 05/08/2023
Accompagnement : Père Norbert PETOT et Christine CHORVAT	
Papiers : Passeport valide 6 mois après le retour, soit jusqu'au 5/06/2024 photocopie à fournir à l'inscription Aucun visa demandé pour le Sénégal	
Ce prix comprend : ☐ Les transports, les taxes aéroports ☐ Une franchise bagages de 20 kg par personne ☐ La pension complète durant le séjour, du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour. ☐ Les entrées dans les sites et musées mentionnés au programme ☐ Les assurance annulation et rapatriement ☐ Les pourboires aux hôtels, restaurants, guides et chauffeurs. ☐ des audiophones et de la documentation	Ce prix ne comprend pas : ☐ Le supplément chambre individuelle ☐ Les offrandes lors des célébrations ☐ Les boissons, extras et d'une manière générale tous les frais personnels. ☐ Les éventuels surcoûts sur place liés à des événements indépendants de notre volonté (conditions météo...) ☐ Il pourra être sujet à augmentation en fonction du prix du dollar.
① Etre en bonne condition physique, visites avec station debout et marches pour accéder aux sites...	

INSCRIPTION :

Aucune réservation ne peut être retenue par téléphone. L'inscription au pèlerinage ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné de l'acompte, (30% du coût global)

Le débit de votre compte bancaire vaut confirmation de votre inscription. Toutefois les personnes désirant une confirmation écrite de leur inscription sont priées de joindre à celle-ci une enveloppe timbrée à leur adresse. Les inscriptions sont closes dès que l'effectif est atteint.

Le solde du pèlerinage est à verser **trente jours avant le départ**. Toute inscription faite moins de trente jours avant un départ doit être réglée intégralement.

Une réunion d'information, avant le départ, vous sera proposée courant Janvier, et le dossier de départ vous sera remis. Pour les personnes ne pouvant assister à cette réunion, les consignes de départ leur seront envoyées.

TARIFS :

Les tarifs établis en janvier pour un nombre minimum de participants sont susceptibles de modifications suivant les hausses pouvant survenir en cours d'année (tarifs aériens, coût des services, variations des taux de change de certaines monnaies étrangères *comme le dollar*, modification d'horaires de vol entraînant un hébergement supplémentaire).

Un mois avant le départ, le Service des Pèlerinages se réserve le droit :

- d'annuler le pèlerinage si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. (Les sommes avancées seront remboursées)
- d'en modifier le coût en cas de hausse des éléments mentionnés ci-dessus.

ANNULATION et DESISTEMENT :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

ASSISTANCE et RAPATRIEMENT :

Prestations assurées par l'intermédiaire d'Odéon Tours et Assurever, incluses dans le prix du pèlerinage. La brochure « Dispositions générales du contrat pluriel Agence de Voyage » est disponible sur demande au Service des Pèlerinages



Frais d'annulation du fait du participant		
La date de réception est retenue en cas de litige pour calculer les frais d'annulation et le montant éventuel à rembourser par l'assurance. Les frais d'annulation tels que définis ci-contre, seront facturés par le Service des Pèlerinages au participant. Ils devront être acquittés par le participant pour que celui-ci puisse faire valoir ses droits auprès de la compagnie d'assurance.	Date d'annulation délais précédant le départ	Frais d'annulation (sur coût total)
	≥ 31 jours	100 € non remboursable
	≥ 22 jours	30 %
	≥ 15 jours	50 %
	≥ 8 jours	75 %
	Moins de 8 jours	100 %

RESPONSABILITES :

- **Du Service des Pèlerinages:** le Service des Pèlerinages ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut-il prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus.
Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'évènements climatiques tels que tempêtes ou ouragans. Les frais occasionnés restent alors à la charge du pèlerin.

- **Du Pèlerin:** le pèlerin doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi : vaccinations demandées, validité du passeport.
Tout voyage interrompu ou écourté **du fait du participant** ne peut donner lieu à remboursement.

Toutes les mesures sanitaires seront prises pour un bon déroulement du pèlerinage, mais déjà vous pouvez prévoir l'obligation d'une vaccination complète. Nous vous tiendrons informé le moment venu des procédures concernant les autres formalités à faire selon l'évolution de la pandémie.

Renseignements et inscriptions : **Service diocésain des Pèlerinages** - 18 rue Mégevand 25041
BESANCON CEDEX TEL : 06 28 66 54 59